

Bancs. — On les loue à la sacristie. Le loyer en est peu élevé—et se paie par moitié, tous les six mois, au 1er mai et au 1er novembre. Les bancs sont aux propriétaires pour les offices du dimanche et dans des circonstances particulières, après avis donné à l'église.

On ne saurait trop insister sur les avantages d'avoir une place assurée à l'église paroissiale, pour la grand'messe. Si les nécessités de la vie moderne ont multiplié les messes basses du dimanche, la grand'messe n'en est pas moins restée l'office paroissial par excellence. C'est là que se font les annonces importantes, là que se distribue la doctrine chrétienne suffisamment développée. Il faudrait, pour bien faire, que chaque famille y députe un ou deux de ses membres pour la représenter. Honorable mission qui sera d'autant plus agréable à remplir qu'on sera plus sûr d'avoir une place pour bien voir et bien entendre.

Baptêmes. — Le sacrement de baptême est administré tous les jours de 3 h. à 6 h. Se présenter à la sacristie par l'entrée qui est à gauche de la chapelle du Sacré-Coeur. Apporter aussitôt que possible les enfants, soit le jour même, soit au lendemain de leur naissance. Choisir pour eux des noms de saints ou de saintes plutôt que des noms profanes, bizarres ou ridicules.

Bethanie—Maison d'Accueil.—219 Berri. Six chambres pour passantes (jeunes filles et dames). Les autres chambres pour pensionnaires (jeunes filles et dames).

Bonne Mort. — C'est une bien ancienne confrérie, l'une des plus anciennes et qui date des premiers temps de la colonie. Les réunions en ont lieu le premier mercredi de chaque mois, juillet et août excep-